**Monsieur Joseph DELALANDE / Monsieur le Maire de Lunel / Mrs les officiers de Gendarmerie / Monsieur le Délégué et porte drapeau de la LH / Mrs les Présidents d’associations d’anciens combattants / Chers amis**

Mr Joseph DELALANDE, vous avez souhaité recevoir de mes mains la plus prestigieuse décoration de la République.

C’est un réel plaisir pour moi de vous honorer en tant qu’ancien Délégué de La Légion d’Honneur du canton de LUNEL et Président du Comité d’Entente des Associations d’Anciens Combattants et Victimes de Guerre de LUNEL, mais également en tant que frère d’Arme.

Mon successeur et ami, Délégué de la Légion d’Honneur, Monsieur Moussa HAROUNE, est ici présent. A cette occasion, il porte notre Drapeau de la Légion d’Honneur de LUNEL. (Mme Huguette BRUGGER à citer représentante de la présidence départementale)

Monsieur DELALANDE, je vais tâcher en quelques minutes de retracer votre itinéraire riche d’expériences multiples.

Ayant tout d’abord une pensée pour vos parents et notamment votre père, qui a été prisonnier de guerre en 1940, en Allemagne durant 4 ans, avant d’être de nouveau prisonnier des russes qui venaient normalement le libérer… Il réussit à s’enfuir du camp d’internement et mettra 6 mois à traverser plusieurs pays avant de regagner la mère patrie.

Vous concernant, titulaire d’un Certificat d’Etudes Primaires le fameux CEP, vous vous destiniez à une vie tranquille.

Vous rêviez de devenir coureur cycliste Professionnel car vous excelliez dans ce sport allant jusqu’à falsifier votre date de naissance pour avoir une licence. Vous avez gagné de nombreuses médailles tant en France qu’au Canada où vous avez séjourné durant 3 ans de 1952 à 1954. Vous avez été entraineur du l’UNION CYCLISTE NANTAISE (UCN) durant 6 ans. Vous avez, de ce fait, parcouru des milliers de kilomètres à la force de vos mollets.

Vos amis cyclistes disaient que vous étiez animé par une passion qui se résumait en trois mots : MORAL / SOLIDARITE / FRATERNITE. Vous auriez pu rivaliser avec Jacques ANQUETIL et Raymond POULIDOR à l’époque.

Mais votre parcours sera tout autre.

En avril 1956, une affiche vantant les mérites des régiments parachutistes ayant attiré votre attention, vous effectuez une préparation militaire PARACHUTISTE à ORLEANS.

Le 1er octobre 1956 vous signez un contrat d’engagement de 2 ans et vous êtes incorporé au 18ème Régiment de Chasseurs Parachutistes de PAU au camp d’IDERON. Après vos classes vous y suivez le stage de peloton de gradés.

En avril 1957 vous débarquez avec votre régiment à BATNA dans les Aurès en ALGERIE.

Le 1 août 1957 vous êtes promu au grade de CAPORAL et le 1 mars 1958 à celui de CAPORAL CHEF.

Votre séjour en ALGERIE n’est pas de tout repos. La région des AURES étant le berceau de la révolution algérienne, les combats y faisaient rage.

Votre citation avec attribution **de la CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE avec ETOILE D’ARGENT** du 25 avril 1958 vient témoigner de ce climat d’insécurité qui y régnait et qui stipule notamment :

« Caporal-Chef engagé volontaire, Chef d’équipe dynamique et courageux au combat…. A participé à de nombreuses opérations de maintien de l’ordre … A montré un réel mépris du danger … pris à partie à courte distance sous un tir violent d’armes automatiques rebelles, s’est porté à la tête de son équipe sur les positions adverses. Sérieusement blessé au cours d’un bond, a poursuivi sans désemparer l’installation de ses voltigeurs au plus prés de ses adversaires. A ainsi grandement contribué à la neutralisation des armes adverses. »

Le 9 mars 1958, Monsieur DELALANDE a été blessé à l’épaule droite par une balle d’un fusil mitrailleur MG Allemand.

Vous êtes hospitalisé durant 2 mois à CONSTANTINE. Puis vous bénéficiez d’une convalescence de 30 joursen métropole avant de repartir au combat en ALGERIE.

Votre contrat vient à expiration le 31 septembre 1958 mais comme tous les jeunes de votre époque vous êtes maintenu jusqu’au 17 janvier 1959. Vous embarquez le 17 janvier 1959 sur le bateau « le président CAZALET » à PHILIPPEVILLE et vous débarquez le 18 janvier à MARSEILLE.

Vous êtes enfin libéré le 16 février 1959 pour rejoindre votre cher département d’ILE ET VILAINE.

En 1960 vous avez épousé Madeleine et de cette Union sont nés 3 garçons : Benoit, Stéphane et Olivier. 9 petits enfants sont venus agrandir votre famille pour votre plus grand bonheur.

Vous faites quelques petits travaux jusqu’à ce que **l’Adjudant Chef de GENDARMERIE** oncle de votre épouse vous aide à pousser les portes de SUD AVIATION qui sera AEROSPATIAL avant de devenir **AIR BUS INDUSTRIE** à NANTES. Votre épouse Madeleine, enseignante, démissionne de l’éducation nationale et vient vous rejoindre dans cette fameuse entreprise.

C’est à cette époque que l’on note toute votre volonté à aller de l’avant, à repousser les limites de l’impossible. Durant 10 ans vous allez prendre des cours du soir et des cours par correspondances. Vous êtes tourneur en métaux, dessinateur industriel, photographe de génie.

Vous ferez toute votre carrière chez AIR BUS INDUSTRIE et vous êtes l’un des rares salariés à être dans le secret des Dieux. Vous avez vu la naissance de grands projets mais surtout celui du carbone qui va révolutionner le monde aéronautique.

Un grand journaliste, Dominique BLANCHARD, spécialiste en aéronautique a écrit un livre titré « TOUS LES AIRBUS NAISSENT A NANTES ». Il est illustré de magnifiques photos que vous aviez prises. Vous avez été durant 28 ans le photographe attitré chez AIR BUS INDUSTRIE. Vous prendrez votre retraite comme cadre en récompense de tout votre engagement innovant dans cette entreprise.

En 2000 vous venez rejoindre notre cité pescalune pour y prendre une retraite ô combien méritée.

Loin de vous allonger dans un transat pour y couler des jours paisibles, rapidement vous rejoignez l’AVF de LUNEL et ses randonnées. Vous n’oubliez pas non plus le vélo. A 86 ans vous avez la forme d’un jeune homme ! bravo Monsieur DELALANDE.

Monsieur DELALANDE est titulaire du brevet Militaire de parachutiste N° 126 366 du 6 mai 1957.

Le 28 novembre 1958 vous avez obtenu la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l’ordre avec agrafe ALGERIE.

Le 30 novembre 1958, le Colonel DESARRAZIN, commandant le 18 Régiment de Chasseurs Parachutistes, vous a délivré un certificat de bonne conduite attestant de votre comportement durant tout le temps passé sous les drapeaux.

Le 17 janvier 1980 la Croix du Combattant vous est attribuée

Le 5 novembre 2008 **la Médaille Militaire** est décernée à Monsieur DELALANDE rappelant ainsi ses faits d’arme.

Nous ne serions pas là aujourd’hui sans la perspicacité de nos amis Francis CARRIZO Président des Médaillés Militaires de LUNEL et de Serge RESBEUT Président de UNC de LUNEL, qui ont découvert au vu de ses faits d’arme que Monsieur DELALANDE pouvait prétendre à l’octroi de la Légion d’Honneur. Ils ont monté un dossier en ce sens révélant au grand jour un héros lunellois. Qu’ils en soient remerciés.

C’est ainsi que le Décret Présidentiel du 7 novembre 2022 publié au J.O du 8 novembre 2022 est venu honorer votre parcours militaire et vos faits d’arme en reconnaissance de la nation pour votre engagement au service de la France.

Monsieur DELALANDE pour votre honneur et votre fidélité vous avez bien mérité de la République.